Jean-Pierre RAMBAUD Président du Collectif de Défense de l'Hôpital de Die 6 place de l'Hôtel de Ville 26150 DIE DIE, le 1<sup>er</sup> décembre 2008

Madame Florence TANTIN Directrice de la DDASS de la Drôme 13 avenue Maurice Faure 26000 VALENCE

Madame la Directrice,

Je viens de prendre connaissance de la constitution du comité de pilotage dans le cadre de l'élaboration du projet de santé du territoire diois dont la réunion d'installation aura lieu le 9 décembre 2009 à 10 H 00 à la sous-préfecture de Die.

J'ai la désagréable surprise de constater que le Collectif de Défense de l'Hôpital de Die ne figure pas dans la liste des membres de ce comité. Pourtant, notre collectif existe depuis près de vingt-deux ans. Il s'est constitué en association loi 1901 en 2001 (parution au Journal Officiel de la République Française, lois et décrets, du 1<sup>er</sup> juillet 2001 – p 2915 - N° 836).

Nul n'ignore que nous avons toujours pris une part active à la défense et à la promotion de notre hôpital, notamment dans cette dernière période. Le soutien des usagers est puissant. En effet, plus de 9 400 personnes ont signé la pétition que nous avons initiée dès le mois de mai et 2000 d'entre eux ont participé à la manifestation du 27 septembre 2008. Depuis, nombreux ont été celles et ceux qui ont répondu aux diverses initiatives du collectif. Des propositions ont été avancées lors de la tenue bimensuelle de réunions publiques et de notre présence hebdomadaire sur le marché de Die.

Des personnels de santé du Diois, des chefs d'entreprises, des responsables associatifs, notamment du milieu sportif, des citoyens ont apporté leur soutien aux actions entreprises et nous ont fait part de l'importance qu'ils attribuaient au maintien et à l'amélioration de tous les services de l'hôpital de Die. Ils vous ont d'ailleurs écrit à ce sujet.

Je vous joins nos statuts qui précisent dans l'article 2 : « Cette association a pour but, dans l'intérêt des usagers, la défense et l'amélioration de tous les services de l'hôpital de Die, les actions et échanges qui y sont liés. »

Nous sommes membres de la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité qui a reçu l'agrément de madame la Ministre de la Santé.

Compte tenu de tous ces éléments, je formule avec insistance la demande que notre association figure dans la composition du comité de pilotage qui va être constitué le 9 décembre prochain.

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.